

## **JOURNEE D'ETUDE**

Mercredi 12 décembre 2012

Université Paris Descartes. ED 180 « Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés »

### **APPEL À CONTRIBUTION**

#### ***Corps et vulnérabilité***

#### **Quels sont les rapports entre le corps, la vulnérabilité et le sujet, et comment les mutations des uns influent-elles sur les autres ?**

La définition corporelle du sujet dans le monde occidental actuel est ambiguë parce qu'elle suppose en elle-même une considération globale du sujet qui *porte* son corps. Ainsi, la nature de l'homme est d'abord une nature corporelle qui induirait une définition symbolique à partir de la définition d'un corps changeant, d'un corps qui se fabrique, se crée, s'adapte, se module selon une société, une culture, un climat, une religion ou encore et plus simplement une activité. Si le corps est indéniablement intrinsèque au sujet auquel il se rapporte, il reste insaisissable. Pourtant, c'est ce corps qui nous permet de nous situer par rapport à notre environnement. Il nous donne nos limites spatio-temporelles et semble largement dépasser la simple dimension physiologique de notre existence.

Le corps sensoriel, ainsi considéré, est donc la condition sine qua non de notre capacité à interagir avec autrui et notre environnement. C'est en effet via nos sens que nous avons cette capacité primitive à communiquer avec ce qui est extérieur à notre corps. Entre faits biologiques et fabrications culturelles (tel que le langage, par exemple), le corps devient le socle de notre propre identité, le miroir de ce que nous semblons être et de ce que nous cherchons à renvoyer au monde extérieur. Ainsi, au-delà de ce que nous considérons comme étant notre essence même, le corps est le siège d'un enjeu social où une pression permanente s'exerce pour que le miroir soit toujours, ou le plus possible, le reflet exact de ce que nous cherchons à montrer.

Mais cette quête permanente n'est pas sans conséquence puisque le corps se modifie, vieillit, dysfonctionne, s'affaiblit, subit des accidents et semble par là suivre un chemin indépendant de ce que nous voudrions paraître. L'impératif de garder un contrôle précis sur notre corporalité serait toujours mis en échec par la vérité biologique : le corps est-il réellement ce que l'on en fait ou vit-il indépendamment du contrôle que l'on cherche à exercer sur lui jusqu'à ce que son fonctionnement s'interrompe ? La mort ne serait-elle pas la figure radicale de la limite de notre emprise corporelle ? En d'autres termes, le sujet est-il porté par son corps ? Et le *porte-t-il* ou le *sup-porte-t-il* ?

La société occidentale fait de notre considération corporelle une question relative à la propriété, et donc une question individualiste sur le modèle suivant : « je suis mon corps, mon corps est moi, il est à moi ». Par là, le corps est une propriété privée dont l'individu peut jouir à son gré, et surtout, une propriété qui se délimite concrètement d'un point de vue spatial. Nous semblons donc, en tant que *propriétaires*, être responsables de cette acquisition.

Capacité d'interaction, délimitation spatio-temporelle, siège d'évidentes pressions sociales et biologiques, le corps offre plus qu'une simple carapace à son sujet. Il protège son sujet, mais l'expose en même temps et c'est en cela que nous pouvons parler d'un « insaisissable corps ».

Protection, arme, mais aussi mise en danger, le corps devient l'objet, le siège et le miroir de toutes formes de vulnérabilité.

Alors, le corps est-il réellement sous notre contrôle en tant que « propriétaires » de celui-ci ? Ainsi décrite, sa condition n'induit-elle pas une vulnérabilité telle que nous ne parvenons plus à en assumer les débordements sociaux, physiologiques ou encore économiques susceptibles de se projeter sur lui ? Plus précisément, le paradigme dominant du corps en tant que propriété inaliénable de l'individu, tel qu'hérité des Lumières, n'est-il pas remis en cause par sa logique même de perfectibilité illimitée ?

Nous proposons, dès lors, d'envisager les rapports mouvants entre corps et vulnérabilité notamment, mais pas exclusivement, au travers des champs d'exploration suivants :

**Vulnérabilité sociale et politique du corps** : siège de pressions découlant de l'enjeu des interactions sociales entre les individus (sens, instrumentalisation du corps).

**Vulnérabilité économique du corps** : le corps exploitable devient un objet économique, une marchandise (industrie alimentaire, industrie textile, sacralisation de l'esthétique du corps, culte de l'apparence, industrie sexuelle).

**Vulnérabilité biologique du corps** : chirurgie plastique de confort ou de reconstruction, maladie, vieillissement (quand le corps limite le sujet et devient problématique).

Nous vous informons qu'une publication des actes de cette journée est prévue.